



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chambéry, lundi 7 janvier 2019

### ***Élection municipale partielle intégrale à Grignon : convocation des électeurs***

Suite à la démission de plusieurs conseillers municipaux, les électeurs de la commune de Grignon sont convoqués **le dimanche 3 février 2019** afin de procéder à l'élection des 19 membres du conseil municipal et des deux conseillers communautaires de la communauté d'agglomération Arlysère.

Le scrutin sera ouvert à 8h et clos à 18h.

Pour le premier tour de scrutin, le dépôt des candidatures sera effectué en sous-préfecture d'Albertville :

- du jeudi 10 janvier 2019 au mercredi 16 janvier 2019 de 9h à 11h30 et de 14h à 16h
- et jeudi 17 janvier 2019 de 9h à 11h30 et de 14h à 18h

Dans le cas où un second tour est nécessaire, il y sera procédé **le dimanche 10 février 2019** de 8h à 18h.